

Bretagne, Côtes-d'Armor
Hénon
(les) Granges

Château des Granges (Hénon)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22132640

Date de l'enquête initiale : 1992

Date(s) de rédaction : 1992, 2025

Cadre de l'étude : liste immeubles protégés MH , enquête thématique départementale Inventaire des demeures parlementaires en Bretagne

Degré d'étude : recensé

Référence du dossier Monument Historique : PA00089773

Désignation

Dénomination : château, demeure

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales :

Historique

Le château des Granges est localisé sur la commune d'Hénon, à 6 kilomètres au sud-est de son bourg. Sous l'Ancien Régime, il dépendait de la châtellenie de Moncontour et en était l'un des plus importants. Par rapport à la ville, il est situé en hauteur. En raison de son élégance et de sa domination sur le paysage, le château est choisi au 18^e siècle comme lieu pour le grand bal de la Saint-Mathurin, patron de la ville, dont la dame des Granges, Marie-Anne-Radegonde Geslin de Trémargat, et le curé de Moncontour donnaient le signal d'ouverture.

Les origines du château des Granges et les Le Mintier (16^e au 18^e siècle)

Le château des Granges, situé sur la commune d'Hénon, en Bretagne, est l'héritier d'un ancien fief seigneurial mentionné dès le début du 14^e siècle.

Il appartient à la famille Le Mintier, originaire de l'évêché de Saint-Brieuc, qui édifie vers 1312 un manoir fortifié de murs et de douves flanquées de deux tours rondes. Un document de 1698 représente le château avec ces tours, confirmant cette configuration. En 1514, il est mentionné comme étant la propriété de Pierre Le Mintier (1441-1514), puis en 1536 de son fils, Jehan Le Mintier (1471-1566). La terre et son manoir se transmettent alors de générations en générations jusqu'au 18^e siècle.

Les seigneurs des Granges détiennent des droits de basse, moyenne et haute justice ainsi que des privilèges religieux dans l'église de Moncontour et la chapelle Saint-Jean (Moncontour), mais aussi des concessions de tombes à Saint-Germain de Hénon. La famille jouit également de droits sur la foire locale de La Magdeleine.

Au cours du 17^e siècle, sous la propriété de Pierre Le Mintier (1636-1665) ou de son fils Hyerome Silvestre Le Mintier (1657-1722), un jardin à la française est dessiné, dont plusieurs sources attribuent la conception à André Le Nôtre. Ce parc sera profondément remanié au siècle suivant.

L'installation de la famille Geslin de Trémargat et la reconstruction du château (18^e siècle)

Le château passe dans les mains des Geslin de Trémargat lors du mariage de Marie-Anne-Radegonde-Françoise Le Mintier avec Gervais-Philippe-Marie Geslin, le 4 mai 1735. Elle est l'héritière du château, ses parents (Pierre-François Le Mintier et Radegonde-Thérèse de Boisgelin) n'ayant pas de descendance mâle. Gervais-Philippe-Marie Geslin de Trémargat (1715-1764), président des Requêteurs au Parlement de Bretagne, ne fait toutefois pas du château des Granges sa résidence

principale. Puisqu'il meurt à Rennes en 1764 et décide d'être inhumé dans son manoir familial à Bain-de-Bretagne, tout comme son épouse quelques années plus tôt.

Le couple reconstruit entièrement le château qui était en très mauvais état sous le règne de Louis XIV, ce qui conduit à sa réhabilitation architecturale sous l'influence des tendances Louis XV. C'est l'abandon de la recherche de grandeur et des lignes droites au profit de la simplicité élégante et des courbes. Ce vaste chantier engendre la restauration du corps du logis e château et l'ajout de pavillons d'angle sur trois niveaux.

La Révolution et ses bouleversements

Leur fils, le général Louis-Anne Geslin de Trémargat, lieutenant de vaisseau et président de la noblesse aux états de Bretagne en 1784 mais embastillé en 1788 ne délaisse pas le château familial de sa mère. Il y meurt peu avant la Révolution, le 25 novembre 1790. Après sa mort, le domaine est brièvement occupé par la famille des Huchet de Quénétaïn, avant d'être saisi comme bien national à la suite de l'émigration de ces derniers.

Au 19e siècle, le château passe entre les mains de la famille de Gouzillon de Bélizal, qui en est toujours propriétaire aujourd'hui. Une chapelle est alors ajoutée à l'ensemble.

En 1992, le château est partiellement inscrit au titre des monuments historiques. Le parc, quant à lui, a été sévèrement endommagé par la tempête d'octobre 1987, perdant une partie de sa composition originelle.

(Enquête thématique régionale, Inventaire des demeures parlementaires en Bretagne - les châteaux de parlementaires en Côtes-d'Armor, Flavie Dupont, 2025)

Période(s) principale(s) : 14e siècle (, détruit), 2e quart 18e siècle, 3e quart 18e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 2e moitié 17e siècle (), 19e siècle ()

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Gervais-Philippe-Marie Geslin (commanditaire, attribution par source, ?)

Description

Le château des Granges actuel est une élégante construction classique aux formes courbées, mais symétriques, caractéristique de l'architecture du début du 18e siècle. Il présente un vaste édifice rectangulaire en forme d'H renversé, composé d'un corps central encadré par deux pavillons d'angle légèrement saillants. L'ensemble se développe sur trois niveaux : un rez-de-chaussée surélevé, un étage et un étage de comble éclairé par des lucarnes. La façade, rythmée par neuf travées, témoigne de l'ordonnement recherché et apprécié à cette époque. La travée centrale, mise en valeur par un avant-corps, se distingue par une porte-fenêtre, une baie cintrée et un fronton cintré coiffé d'une toiture bombée. Ce fronton portait autrefois les armoiries des Le Mintier : « de gueules à la croix engreslée d'argent ». Bien que celles-ci ne soient plus visibles aujourd'hui, elles apparaissent sur des cartes postales du début du 20e siècle. Elles seraient sur une pierre abîmée au centre du fronton, datée de 1312. L'ensemble de l'édifice est construit en moellon de granite. Le château des Granges impose une solennité et une élégance particulières grâce aux courbes arrondies de ses baies et des formes de sa toiture en ardoise. Le corps principal est couvert d'une toiture à longs pans, tandis que les pavillons d'angle présentent une toiture en croupe, brisée par une ligne de coyau, adoucissant ainsi la rigueur de ce type de couverture. Le tout est orné d'épis de faitage et de plusieurs souches de cheminées, témoignant à la fois du confort et du statut social que cette construction cherche à affirmer. Adjacent au bâtiment principal, la chapelle de forme polygonale, bâtie au 19e siècle, vient compléter cet ensemble architectural.

La cour d'honneur, délimitée par des douves, mène à une seconde cour, dite « des communs », qui abrite probablement les dépendances du château, destinées aux domestiques. Ce bâtiment rectangulaire, accolé au pavillon gauche de la façade principale, est en rez-de-chaussée et comporte un étage de comble, probablement un grenier. Il abritait usuellement les cuisines, les logements des domestiques, et parfois les écuries et la remise. Ce bâtiment est précédé d'une cour close, dont l'entrée se fait par deux petits pavillons, dont celui de droite clôt la douve du château. Le cadastre ancien représente également un long corps de bâtiment en forme de T renversé, dont la barre centrale est décentrée. Ce bâtiment semble délimiter deux côtés de la cour des « communs » et s'aligne avec le petit pavillon gauche de l'entrée. La fonction exacte de ce bâtiment demeure inconnue.

À l'arrière du château, le parc paysager s'étend sur quatorze hectares, dont trois sont consacrés à des jardins, des vergers et des pelouses, tandis que les onze hectares restants forment un bois ornemental, structuré autour de grandes allées, d'une pièce d'eau et d'un étang. L'ensemble suit les principes du jardin à la française, avec une mise en perspective et une symétrie caractéristique du style de Le Nôtre. Un style plus tardif que la construction du château et qui permet d'attester qu'il date de la période des Le Mintier. L'accès au château se fait par une longue avenue bordée de bois décoratifs. À l'avant du château, une grande pelouse permet une vue dégagée sur le paysage depuis les baies. Des buis, disposés en entonnoir avec des côtés en accolade, adoucissent à nouveau la rigueur des styles classiques français des 17e et 18e siècles, très présents dans les jardins de l'époque.

(Enquête thématique régionale, Inventaire des demeures parlementaires en Bretagne - les châteaux de parlementaires en Côtes-d'Armor, Flavie Dupont, 2025)

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan régulier en H

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, étage en surcroît

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés, croupe ; toit à longs pans brisés

Escaliers : escalier dans-oeuvre : escalier tournant, en maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit MH, 1992/11/19

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Un château parlementaire ?

Le Château des Granges est un château étroitement lié au Parlement de Bretagne, ayant abrité l'un de ses magistrats, Gervais-Philippe-Marie Geslin. En 1735, il épouse Marie-Anne-Radegonde Le Mintier, héritière du château. Deux ans plus tard, en 1737, il devient président des Requêtes au Parlement de Bretagne. Il est le troisième membre de sa famille à intégrer cette institution, après son père, également président des Requêtes, et son grand-père Gervais Geslin, qui en 1678 l'intègre comme conseiller originaire. Ce dernier fonde une lignée de parlementaires de 1678 à 1764.

Ainsi, le mariage entre Marie-Anne-Radegonde et Gervais-Philippe-Marie Geslin marque une alliance importante pour la famille Le Mintier. Sous l'Ancien Régime, les parlementaires forment une élite parmi la noblesse. Ils constituent une véritable dynastie, formant un entre-soi distinct de celui des autres nobles. Lorsque les Le Mintier marient leur fille unique et héritière à un parlementaire cela constitue pour leur famille une véritable reconnaissance et une ascension sociale. Au 18^e siècle, la Bretagne comptait environ 4 639 foyers nobles, soit environ 20 000 nobles, mais les sessions parlementaires étaient composées de seulement 110 membres, formant ainsi une petite élite au sein de la noblesse bretonne. Cette alliance est sûrement permis par la mère de Marie-Anne, Radegonde-Thérèse de Boisgelin qui appartient à une famille importante du Parlement, ayant donné quatre magistrats dont trois présidents à mortier - charge très élevée et dédiée aux plus fortunés. Toutefois, ce lien familial est ténu, Radegonde-Thérèse de Boisgelin et Renaud-Gabriel de Boisgelin (conseiller et commissaire puis président à mortier en 1729) sont cousins au 6^e degré. La lignée parlementaire des Geslin s'éteindra avec Gervais-Philippe-Marie, aucun de ses enfants n'ayant suivi de carrière dans la magistrature.

En ce qui concerne l'attachement du parlementaire à ce château, il semble que Gervais-Philippe-Marie Geslin et son épouse aient entrepris une importante campagne de travaux, modifiant considérablement le château d'origine. Ces aménagements, dans le style Louis XV, accentuent la majesté du lieu, qui domine le paysage, notamment grâce à sa situation en hauteur par rapport à la ville de Hénon. Cependant, bien que le château ait été transformé et embelli, il ne semble pas que Gervais-Philippe-Marie en ait fait sa résidence principale. En effet, il cède en 1764 à Bain-de-Bretagne, dans le manoir familial des Geslin, dit de la Praye, où il est inhumé avec son épouse.

(Enquête thématique régionale, Inventaire des demeures parlementaires en Bretagne - les châteaux de parlementaires en Côtes-d'Armor, Flavie Dupont, 2025)

Références documentaires

Documents d'archive

- **Cadastre ancien**
Cadastre ancien, commune d'Hénon, AD22 3 P 84, 1808.
3 P 84
Archives départementales des Côtes-d'Armor : 3 P 84

Bibliographie

- **Châteaux et Manoirs Des Côtes-Du-Nord**
QUEFFELEC, Henri, and Albert LE GOINVEC, Châteaux et Manoirs Des Côtes-Du-Nord (Paris : F.E.R.N., 1970)
- **Le patrimoine des communes des Côtes d'Armor**
FLOHIC, Jean-Luc, *Le patrimoine des Communes des Côtes d'Armor*, Paris : Flohic éditions, 1998.
p. 732

Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel) : 22 G

- **Le Parlement de Bretagne, 1554-1790, répertoire alphabétique et biographique de tous les membres de la Cour, accompagné de listes chronologiques et précédé d'une introduction historique**
SAULNIER, Frédéric. **Le Parlement de Bretagne, 1554-1790**. Imprimerie de la Manutention. 1991. 2 vol.
ISBN : 2-8554-047-X
T.1 p. 425-426.
Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel) : 35 REN hist

Liens web

- Lien vers la base Architecture Mérimée (notice Monuments Historiques) : <https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00089773>
- Lien vers l'histoire et la patrimoine de la commune de Hénon : http://www.infobretagne.com/henon.htm#google_vignette

Illustrations



Cadastral ancien (1808)
Phot. Flavie Dupont
IVR53_20252210527NUCA



Cadastral ancien (1808)
Phot. Flavie Dupont
IVR53_20252210528NUCA



Cadastral ancien (1808)
Phot. Flavie Dupont
IVR53_20252210529NUCA



Vue aérienne
Phot. Auteur inconnu
(phototype/graphique)
IVR53_20252210526NUCB



Vue d'ensemble façade principale
Phot. Auteur inconnu
(phototype/graphique)
IVR53_20252210524NUCB



Vue d'ensemble façade principale
Phot. Auteur inconnu
(phototype/graphique)
IVR53_20252210523NUCB



Vue d'ensemble façade principale
Phot. Auteur inconnu
(phototype/graphique)
IVR53_20252210521NUCB



La fête de Saint-Mathurin
Phot. Auteur inconnu
(phototype/graphique)
IVR53_20252210525NUCB



Le parc boisé
Phot. Auteur inconnu
(phototype/graphique)
IVR53_20252210522NUCB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de l'opération : "Les châteaux de parlementaires d'Ancien Régime" (en cours) (IA22133722)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Flavie Dupont

Copyright(s) : (c) Monuments historiques ; (c) Université de Rennes 2 ; (c) Vieilles Maisons Françaises (VMF) ; (c) Région Bretagne



Cadastre ancien (1808)

IVR53_20252210527NUCA

Auteur de l'illustration : Flavie Dupont

Date de prise de vue : 2025

(c) Université Rennes 2

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre ancien (1808)

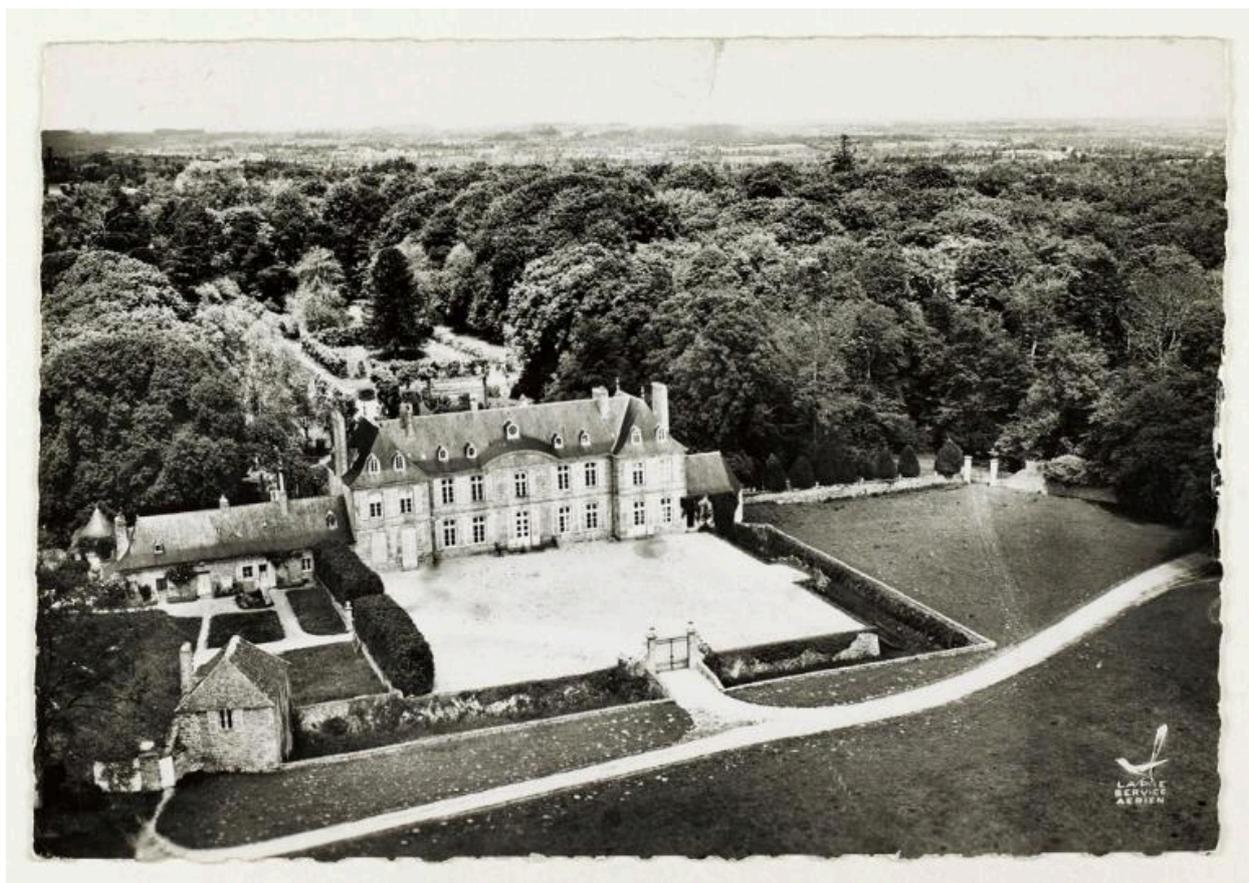
IVR53_20252210528NUCA

Auteur de l'illustration : Flavie Dupont

Date de prise de vue : 2025

(c) Université Rennes 2

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne

IVR53_20252210526NUCB

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble façade principale

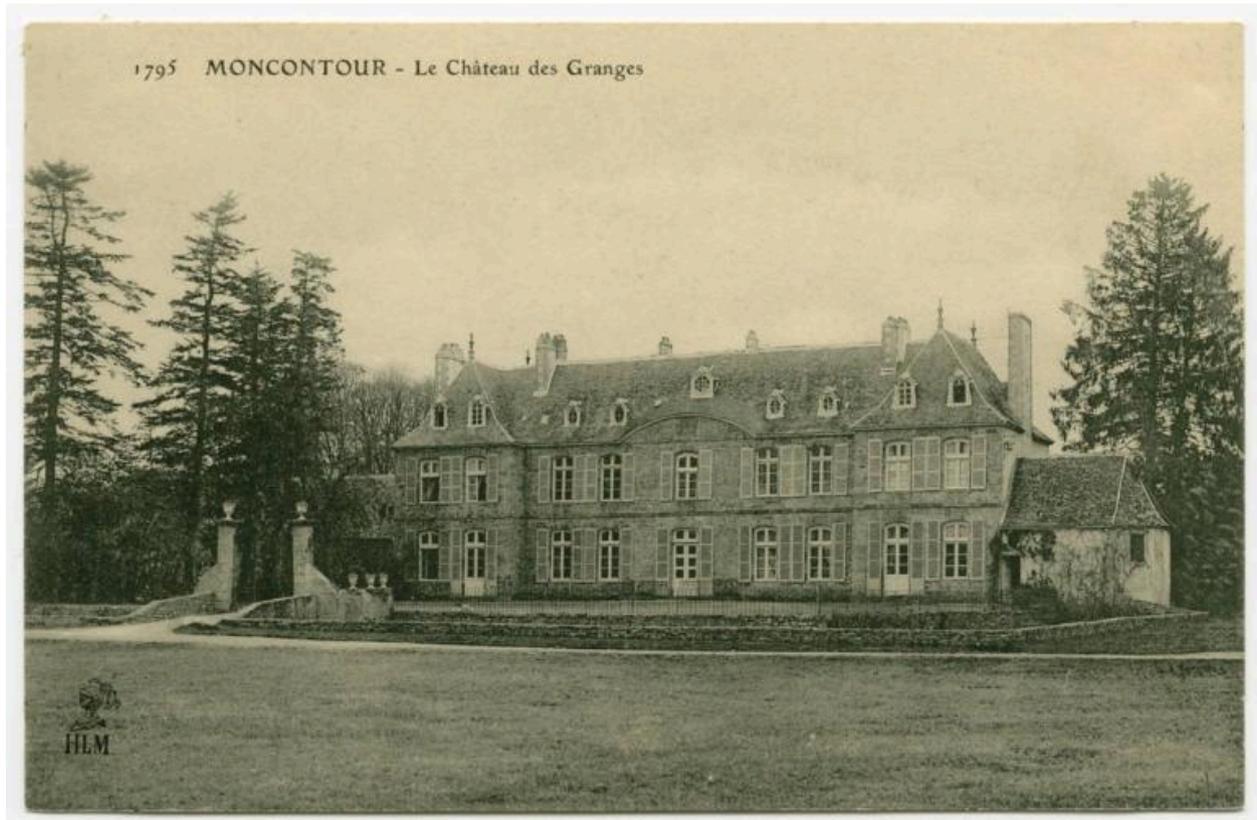
IVR53_20252210524NUCB

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 20e siècle

Archives départementales Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble façade principale

IVR53_20252210523NUCB

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 20e siècle

Archives départementales Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble façade principale

IVR53_20252210521NUCB

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 20e siècle

Archives départementales Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La fête de Saint-Mathurin

IVR53_20252210525NUCB

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

(c) Musée de Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le parc boisé

IVR53_20252210522NUCB

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu (phototype/graphique)

Date de prise de vue : 20e siècle

Archives départementales Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation